

Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé (Section 1 du Chapitre 4 du Titre 1 du livre 4 de la 1ère partie du CSP)

21/05/2003

**PREMIÈRE PARTIE
PROTECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ
LIVRE IV
ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ**

**TITRE Ier
INSTITUTIONS**

**Chapitre IV
Accréditation et évaluation en santé**

Section 1 - Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé

Sous-section 3 - Organisation financière et comptable

Paragraphe 3 - Contribution financière